

COLLOQUE SUR LA PLAIDOIRIE

10 MARS 2017

Madame la Procureur Général,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats,

Messieurs les Bâtonniers et Vice-Bâtonniers,

Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

Mesdames, Messieurs,

« Juges, il est honteux peut-être de trembler au moment où j'ouvre la bouche pour défendre le plus courageux des hommes; (Nous sommes en l'An 52 avant Jésus Christ. Cicéron, âgé de 45 ans, prend fait et cause pour MILON, accusé du meurtre de Publius Clodius Pulcher.) peut-être, lorsque Milon, oubliant son propre danger, ne s'occupe que du salut de la patrie, je devrais rougir de ne pouvoir apporter à sa cause une fermeté d'âme égale à la sienne; mais, je l'avoue, cet appareil nouveau d'un tribunal extraordinaire effraye mes regards : de quelque côté qu'ils se portent, ils ne retrouvent ni l'ancien usage du forum, ni la forme accoutumée de nos jugements. Cette enceinte où vous siégez n'est plus aujourd'hui environnée par la foule, et nous n'avons pas à nos côtés cette multitude qui se pressait pour nous entendre ».

Est-ce à dire que depuis des temps immémoriaux, l'avocat craint moins de plaider que de ne pas retrouver les repères de son prétoire, les conditions matérielles de sa plaidoirie.

Alors même que Cicéron-encore lui- prétend que « *L'éloquence est la lumière qui fait briller l'intelligence* »,

Alors même que La Bruyère estime que « *L'éloquence est un don de l'âme, lequel nous rend maîtres du cœur et de l'esprit des autres ; qui fait que nous leur inspirons ou que nous leur persuadons tout ce qui nous plaît* »,

Nous craindrions que nos contemporains nous interpellent :

« *La plaidoirie, pour quoi faire ?* ».

Mesdames et Messieurs les Hauts Magistrats,

Laissez-nous tenter de vous convaincre, sans conclure ni clôture,

Que la plaidoirie est plus que le summum de l'Art oratoire.

Nous devinons aisément votre angoisse à l'idée de ces audiences interminables, vouées à la torpeur et à l'ennui,

Alors qu'il serait si simple de présenter de « *brèves observations* » en ligne, et pourquoi pas puisque c'est la mode, par le truchement d'un hologramme.

Et pourtant nous revendiquons le droit de plaider... encore quelques instants.

Une revendication d'autant plus légitime que dans son acception du 14^{ème} siècle,

La plaidoirie s'entend par : « *Adresser ses supplications* ».

Nous vous adressons les nôtres, nous vous supplions, persuadés qu'il appartient à l'avocat dans l'intérêt combien vital de son client de vous séduire, de vous convaincre, d'emporter votre persuasion.

L'homme d'esprit s'exprime avec ordre, précision, finesse, délicatesse.

L'homme d'imagination s'exprime avec force, vitalité, élévation.

L'homme de sentiment s'exprime avec empathie.

L'avocat, amoureux du verbe, des mots, convoque logique, raisonnement, démonstration et sentiment.

Il se doit de convaincre par son objectivité, effleurer tel un harpiste la corde sensible.

Robert Badinter l'a résumé de façon simple et magistrale dans son livre « *L'Exécution* » :

« Or rien n'est gagné en justice, comme en amour, si celui qui vous écoute ne sent pas grandir en lui, parfois à sa surprise, parfois même à son défendant, la passion même qui anime celui qui plaide ».

Bien évidemment, nous direz-vous :

Il nous suffit de lire les pièces du dossier, d'entendre les témoins...

Notre conviction n'a guère besoin que la parole s'en mêle...

Et pourtant,

Il est essentiel qu'un combat fraternel s'instaure, en tête à tête, les yeux dans les yeux...

La justice doit demeurer digne.

Elle ne saurait s'accommoder d'observations, voire de tweets lapidaires, qu'ils soient ou non ceux d'un pauvre clown sentencieux.

La justice doit demeurer humaine.

Nos concitoyens peuvent s'accommoder de perdre pas que leur cause ne soit pas entendue.

Et pourtant,

Mon barreau plaide pour l'innovation.

Mon Ordre a pris le train en marche.

Les avocats parisiens sont prêts à accompagner la transition digitale et à s'aider de la justice prédictive.

Mais les robots ne sauraient effacer quelques phrases pour un peu d'humanité.

Nous pouvons écourter nos supplications mais pas la prière de notre client.

Nous pouvons transmettre l'essentiel, aller droit au but mais lui laisser le temps de son affaire.

A vous toutes et tous de me convaincre que je puis me tromper.

En attendant votre délibéré, je pars m'asseoir.

Je pars m'asseoir et je ne suis pas seul.

Je pars m'asseoir avec mes amis les mots.

Frédéric SICARD

Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Paris